

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André tenue à l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, 15 juin 2015 à 19 h.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents, mesdames et messieurs les membres :
formant **QUORUM**

Berto, Nathalie, enseignante
Boisclair, Véronick, parent
Campbell, Nancy, enseignante
Daigle, Andréanne, parent et substitut au Comité de parents
Dubé, Bernard, parent
Feeley Véronique, enseignante
Levasseur Aline, responsable du service de garde
Morin Ghislain, président et délégué au Comité de parents
Péloquin, Anick, personnel de soutien
Prince, Alain, parent
Roberge, Yves, enseignant
Simard Jessica, parent
Gagnon, Marc, commissaire

A avisé de leur absence :

Est également présent : Gagnon, Mélanie, Directrice

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Andréanne Daigle et appuyé par Anick Péloquin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

17CE1415-41

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 MAI 2015

Il est proposé par Alain Prince et appuyé par Anick Péloquin d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 juin avec les modifications suivantes :

17CE1415-42

Point 18 : aurions dû lire MEESR
3^e = + 301 seulement

Adopté à l'unanimité.

4. MOT DE LA DIRECTION, DES ENSEIGNANTS

- Photos scolaires, les réponses aux appels d'offres sont arrivées. Le studio La Pomme Verte est retenu comme photographe pour 15-16
- Dîner pour les élèves de M. Yves le 19 juin.
- Patinoire : le processus est en cours pour la possession du terrain. La ville devrait céder le terrain à la CS cet été. Par la suite, un permis sera demandé pour l'installation.
- Mai et juin : plusieurs activités Sports Plus et les olympiades ont eu lieu.
- Réception des prix Inouk pour notre école.
- Accueil des futurs élèves de maternelle (80 enfants).

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

5. VIE DU SERVICE DE GARDE

- Il y a plus d'inscriptions pour l'an prochain
- Méga Boom à J-H Leclerc le 5 juin
- Augmentation du taux de 8 \$ à 16 \$ pour les journées pédagogiques
- Présentation des futures journées pédagogiques

6. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.

7. EFFECTIFS SCOLAIRES (INFORMATIONS)

- Pas de classe DGA l'an prochain à l'école.
- Même professionnels, concierges, secrétaires et 2 nouveaux enseignants.
- Probablement 2 classes à niveaux multiples (cela nous évite de transférer nos élèves).

8. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

- Voir tableau en annexe.
- Utilisation des mêmes enveloppes budgétaires de base que l'an passé, pas d'annonce plus précise pour l'instant venant du ministère.
- Le service de garde a remboursé son déficit de l'an passé.
- Surplus tous réinvestis dans le projet de la patinoire.

Il est proposé par Andréanne Daigle et appuyé par Anick Péloquin d'adopter le budget prévisionnel tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

17CE1415-43

9. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS POUR LE MATÉRIEL SCOLAIRE

- Voir tableau en annexe.
- Exercice fait avec les enseignants pour baisser les coûts le plus possible.
- Ajout de 30\$ pour sortie 6^e année.

Il est proposé par Bernard Dubé et appuyé par Jessica Simard d'approuver la liste des effets scolaires de tous les degrés telle que présentée.

Approuvé à l'unanimité.

17CE1415-44

10. HORAIRE ENTRÉE PROGRESSIVE POUR LA RENTRÉE DU PRÉSCOLAIRE

Questionnement sur la durée de l'entrée progressive pour l'an prochain. Certains parents trouvent difficile de se déplacer pour plusieurs rencontres dont celle de 30 minutes, lors de la première journée d'école.

Horaire pour 15-16 :

31 août, visite des enfants avec le parent (à compter de 10 h, car les enseignantes seront en présence de leurs anciens élèves pour activité d'accueil)

1 sept : ½ groupe A

2 sept : ½ groupe B

3 sept : ½ groupe A

4 sept : ½ groupe B

8 septembre : horaire régulier pour tous.

Le service de garde est offert gratuitement lors des heures de cours du préscolaire pour les élèves n'ayant pas d'école. Une inscription préalable doit être faite pour l'organisation des ressources de la journée.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

17CE1415-45

Il est proposé par Jessica Simard et appuyé par Andréanne Daigle d'approuver l'horaire de la rentrée progressive du préscolaire tel que présenté.

Approuvé à l'unanimité.

11. CODE DE VIE

Le document envoyé est le document de travail. Le comité débute les travaux sur le nouveau code de vie. Celui-ci est en projet de travail et n'est pas entièrement prêt pour être approuvé au CE. Une expérimentation de celui-ci est désirée afin de l'améliorer. Présentation de celui-ci aux membres, car le document de travail sera utilisé dès le début de l'année pour les élèves. Le code de vie vise les responsabilités de l'enfant dans son rôle d'élève. Les attentes sont formulées de façon positive. Le guide des parents contiendra les règles de fonctionnement général de l'école.

12. BUDGET DU CE 2014-2015

Budget initial : 681\$

L'unique dépense pour 14-15 est la formation offerte à l'assemblée générale 481\$

Un montant de 200\$ sera reconduit au budget de l'an prochain.

13. INFORMATIONS DE L.O.P.P.

- Comité de parents pour la fête de fin d'année.
- Plusieurs parents bénévoles travaillent à la fermeture de la bibliothèque.
- Banque d'adresse courriel positive.

14. COMMENTAIRES DES PARENTS

- Changer le four micro-ondes pour des plus puissants (moins long pour la cuisson).

15. INFORMATION DU COMITÉ PARENT

- Congrès à Québec, intéressant, plusieurs formations, visite du ministre Blais, exposants.

16. CORRESPONDANCE

- Aucune correspondance.

16.1 VARIA

- Bravo à toute l'équipe pour la belle collaboration et participation sur le conseil.
- Remerciements à Bernard Dubé pour son implication au sein du CÉ. M. Dubé est membre depuis 2010 un peu plus de 2 ans à la présidence. Il a investi de son temps afin de soutenir le projet de la patinoire en organisant plusieurs campagnes de financement de grande envergure. Il a su au fil des ans partager des idées constructives pour l'amélioration de la vie à l'école pour l'ensemble des élèves de Saint-André. Un beau merci de la part de toute l'équipe-école.
- Félicitations à Aline Levasseur pour les 25 ans d'implication au service de garde.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 20 h 30.

Proposé par Anick Péloquin et appuyé par Yves Roberge.

17CE1415-45

Adopté à l'unanimité.

Président

Directrice